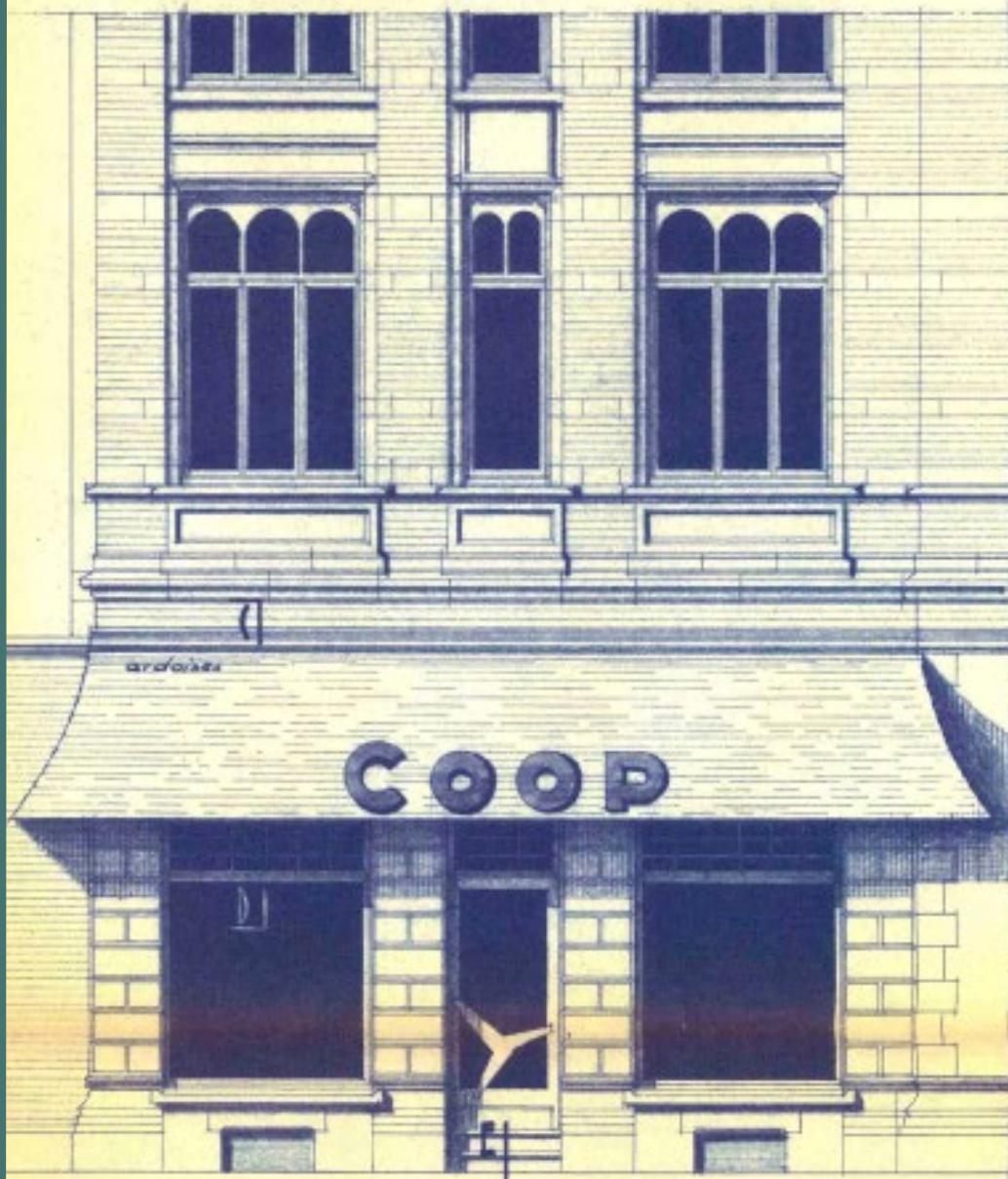


C

CHARLEROI
ARCHIVES

JANVIER 2026 – N°13



**DE LA CONCORDE
À L'UNION
DES COOPÉRATEURS,
LES COOPÉRATIVES
AU SERVICE
DES OUVRIERS!**

CHRISTIAN JOOSTEN

De La Concorde à la faillite de l'Union des Coopérateurs, c'est près d'un siècle d'économie coopérative majoritairement socialiste dont le maillage s'étend partout à travers la région de Charleroi. De multiples structures issues de la volonté ouvrière, désireuses de fournir des biens aux prix les plus bas, vont transformer des quartiers par des installations industrielles, commerciales et... culturelles.

Une aventure humaine qui dépassera, et de loin, les frontières de Charleroi, s'inscrivant dans un contexte politique national toujours à la pointe des combats... Tout ceci mérite bien une redécouverte.

LES PIONNIERS DE LA CONCORDE

Roux panse encore ses plaies à la suite des révoltes ouvrières de mars 1886⁽¹⁾ quand se crée, en juillet 1887 et sous la direction d'Antoine Baily⁽²⁾, l'Union des métallurgistes des ouvriers de Couillet. Installé dans le café dit « Salon du Mouquet », propriété d'un certain Antoine Leurant, le syndicat ouvrier a choisi ce lieu hors de Couillet afin d'échapper aux pressions locales. Le succès de l'initiative est immédiat et, en à peine un an, l'Union compte déjà près de 400 membres adhérents. Se jugeant alors suffisamment puissante pour s'opposer aux industriels, l'Union regagne Couillet, désertant le Mouquet, symbole syndical éphémère.

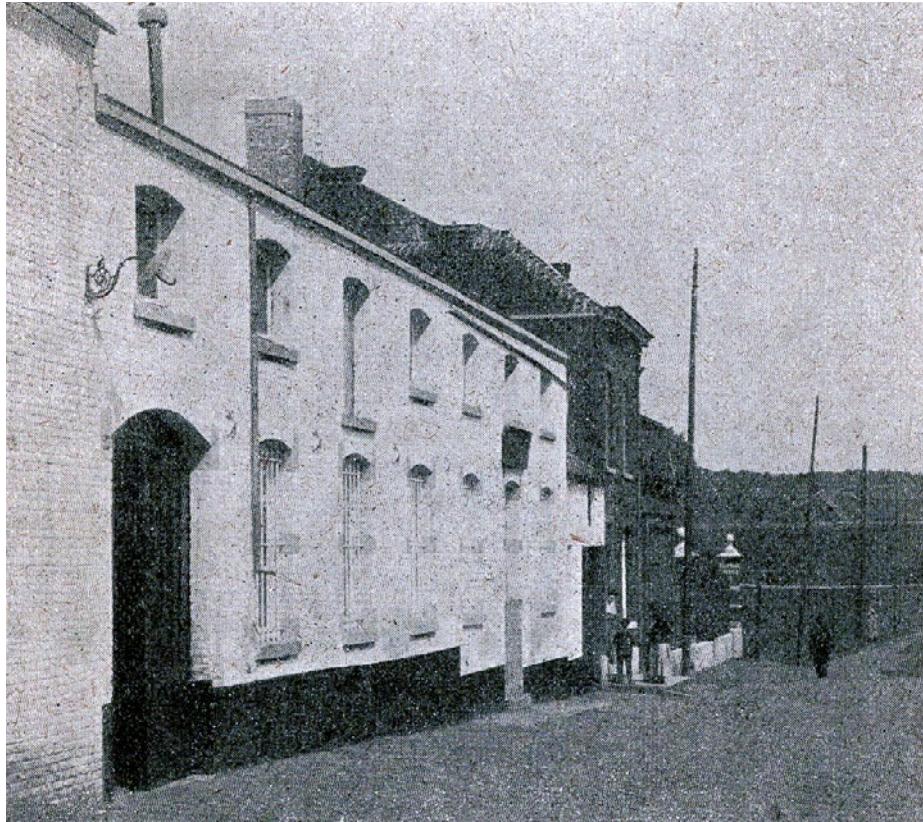
Dans la commune voisine de Jumet, les meneurs d'un mouvement socialiste naissant (l'Union des mineurs de Jumet-Gohyssart) avec, à sa tête, des personnalités comme Albert Delwarte⁽³⁾, Jean Caluwaert⁽⁴⁾ ou un certain Henri Guesse⁽⁵⁾, profitent alors du local déserté pour s'y installer.

Le Mouquet devient alors le lieu de rendez-vous pour des conférences, des réunions syndicales, mais aussi le siège de l'Association des commerçants de Roux. Cherchant à amoindrir les crises sociales et économiques à répétition qui lézardent la classe ouvrière par l'action syndicale, l'idée est alors de s'inspirer de l'exemple gantois du Vooruit et de créer une société coopérative rendant les biens de première nécessité plus accessibles aux portefeuilles ouvriers : La Concorde est née.

Une coopérative, c'est faire de chacun un membre de la société par l'achat de parts de capital. Dans l'esprit de ces pionniers, c'est unir les ouvriers autour d'un projet économique et les faire devenir, chacun à leur niveau, un patron, par le pouvoir décisionnel qu'il peut avoir sur l'avenir de la société. La Concorde veut et peut offrir aussi des réductions de prix, une mutuelle pour les ouvriers, ainsi que diverses aides qui évolueront selon les époques. Il faut cependant attendre 1891 pour que les statuts de La Concorde prennent forme.

Le Mouquet enfile à ce moment-là la casquette de magasin coopératif où se retrouvent les aliments de base vendus aux familles quasi à prix coûtant.

Henri Guesse, le premier gérant, sait comme d'autres que c'est au niveau de la production de biens que la différence peut se faire. C'est pourquoi, en février 1892, La Concorde acquiert à Roux une ancienne clouterie appartenant à Léon Gossiaux (rue de Wayens) pour y installer, en juin, un vrai magasin, un débit de boissons et des bureaux avec salles de réunion pour la société coopérative. De fait, La Concorde devient la Maison du Peuple de Roux fin 1892.



Régulièrement publié, le portrait d'Henri Guesse, l'homme par qui La Concorde a vu le jour (AVCC – rapport d'activité Concorde, 1926)

Rue de Wayens à Roux, la Maison du Peuple ; fin 19^e siècle (coll. privée)

De contacts en soutiens financiers, des transformations au bâtiment permettent l'établissement d'une boulangerie en 1894 ; première étape de production. Malgré des débuts difficiles et des quantités restreintes, le succès est immédiat et les prix, imbatables !

La réussite du projet de La Concorde s'inscrit également dans un combat plus large, celui de la représentation et du pouvoir ouvrier. Les années qui suivent 1886 ont vu pas mal de meneurs socialistes se faire renvoyer de leurs emplois, qu'ils soient mineurs, verriers, sidérurgistes... La Concorde a donc été là en partie pour offrir un travail à ceux qui l'avaient perdu. La Maison du Peuple, par l'organisation de conférences, diffuse à un large public les idées nouvelles du socialisme alors que se discute, au niveau national, l'introduction du suffrage universel partiel [6]. Si tous les hommes peuvent voter, les ouvriers, en plus grand nombre, peuvent s'imposer.

La Concorde, par ses prix bas, démontre également que l'idée d'une entreprise gérée et dirigée par les ouvriers est un bienfait pour la population. Et l'exemple donné voit naître, à travers la Belgique, d'autres projets similaires de coopératives.

L'expansion de La Concorde va aller très vite. En 1896, un rapprochement avec la Caisse de secours mutuel La Persévérance de Roux va permettre une couverture sociale aux ouvriers et adhérents de la coopérative. L'année suivante, la boulangerie de Roux arrivant à saturation, la coopérative va jeter son dévolu sur un vaste bâtiment pouvant accueillir une plus grande unité de production, rue du

Roton à Charleroi, propriété de la Fédération des sociétés mutuelles du Bassin de Charleroi. Celle-ci, opérationnelle dès octobre 1897, va faire passer la production de pains de 257 218 (1896) à 488 556 (1897).

Pour répondre à la demande, des écuries et garages verront le jour à Charleroi, des moteurs électriques et un nouveau four sont acquis tandis qu'à Roux, le rachat de l'ancienne verrerie Bougard en 1898 offre de nouvelles perspectives de production. Non seulement le nombre de coopérateurs a doublé en à peine six mois, passant de 836 à 1 631, mais la distribution de pains s'étend maintenant à l'ensemble des communes de Charleroi, jusqu'à Fleurus, Châtelet, Landelies ; le nombre d'ouvriers occupés passant, quant à lui, de 15 à 35 en à peine deux ans.

Fidèle à ses principes constitutifs, La Concorde reverse une partie de ses bénéfices aux œuvres de diffusion et de soutien du socialisme. Ainsi, la coopérative joue un rôle prépondérant dans la création de la Fédération des ouvriers métallurgistes de Charleroi (1899), d'un journal mensuel La Concorde ou dans celle d'une caisse spéciale d'invalidité et de retraite (1900)... sans oublier l'aide apportée aux ouvriers grévistes de l'Union verrière (Lodelinsart) par le don d'un camion de pains par semaine en décembre 1900.

Forte de près de 5 000 coopérateurs en ce début de 20^e siècle, c'est le moment choisi pour La Concorde de s'ouvrir à de nouveaux produits et de voir plus grand encore...

Activités marginales, la cordonnerie et l'atelier de menuiserie offrent déjà des débouchés nouveaux, mais c'est la diversification des produits d'épicerie et de mercerie qui, après des débuts difficiles dus à la santé déclinante de Henri Guesse, va faire sérieusement progresser la coopérative.

Le nombre de magasins dans la région augmente sans cesse, à tel point que la réussite de La Concorde pose des problèmes aux petites sociétés plus locales qui voient, avec son arrivée, leurs affaires péricliter, aboutissant par exemple, en 1901, au rachat de la Maison du Peuple de Châtelineau ; cette dernière vivant depuis près de cinq ans, au grand désarroi des ouvriers de la commune. Cette expansion, Henri Guesse ne la verra pas. Décédé le 21 mars 1901, il laisse d'énormes défis à son successeur, Henri Léonard [7]. Les funérailles de Guesse seront l'occasion pour le mouvement socialiste de montrer toute son importance.

Cortèges, sociétés coopératives venues de toute la Wallonie et des personnalités politiques communales, nationales du parti ouvrier se bousculent pour commémorer celui à qui La Concorde doit son succès.



Prêt pour la livraison ! (photo coll. privée)

Pourtant, les prémisses d'un déclin à venir se font déjà ressentir, pas à court terme financièrement, mais bien à moyen et long termes. En effet, le chiffre d'affaires de la coopérative permet le financement des caisses sociales et des pensions. Pour maintenir à la fois les résultats et envisager de s'agrandir, il est demandé au personnel de La Concorde, aux coopérateurs et aux affiliés divers de ne faire leurs achats qu'à La Concorde, et uniquement là ! Un parallèle clair est fait entre un acte d'achat et un acte militant.

L'avènement du parti ouvrier au niveau national, même sans gouverner, modifiera profondément le monde du travail avec l'adoption d'une réduction du temps de travail journalier, passant de 10 à 9 heures, parfois 8 en fonction des secteurs [8]. Autre avancée remarquée, une « certaine » lutte contre l'alcoolisme. Il est vrai qu'au tournant du siècle, le Belge est le plus gros consommateur d'alcool blanc en Europe. En découlent une série de ravages, tels que les accidents au travail, la pauvreté des ménages, d'autant plus qu'on boit à tout âge. En 1903, les premières législations de tempérance s'attaquent donc à l'alcool en interdisant l'implanta-



Carte postale des nouveaux locaux de La Concorde, également Maison du Peuple (actuellement rue de la Victoire à Roux) [coll. privée]

tion de cabarets ou en limitant la distribution. Cependant, il faut savoir qu'à l'époque, le vin et la bière sont considérés comme sains, hygiéniques et roboratifs ; donc des boissons « non alcoolisées ».

Avec ses 10 000 coopérateurs en 1904 et un marché en perpétuelle expansion, il n'est pas étonnant que La Concorde cherche à acquérir une brasserie. En 1908, un rapprochement fut fait avec la coopérative Euréka de Jumet, mais le prix demandé pour que cette dernière soit intégrée dans La Concorde a été jugé trop élevé. Ici aussi, l'histoire joua en faveur de la coopérative de Roux, car la faillite prononcée d'Euréka en 1910 leur permit d'incorporer un département brasserie pour pratiquement rien [9].

Forte de plus de 17 500 coopérateurs en 1910, les socialistes font de l'inauguration de la Brasserie de La Concorde à Jumet une



Reproduction d'une publicité La Rénovée, années 1930. (AVCC – rapport d'activités La Concorde)

créer la banque socialiste ouvrière. Il faut aller chercher l'argent, votre argent à la caisse d'épargne. Vous avez des obligations de ville ou de l'Etat, il faut les vendre. Et si vous avez des titres industriels, vendez-les aussi. Alors, apportez tout le produit de votre vente dans la caisse ouvrière socialiste belge »^[12].

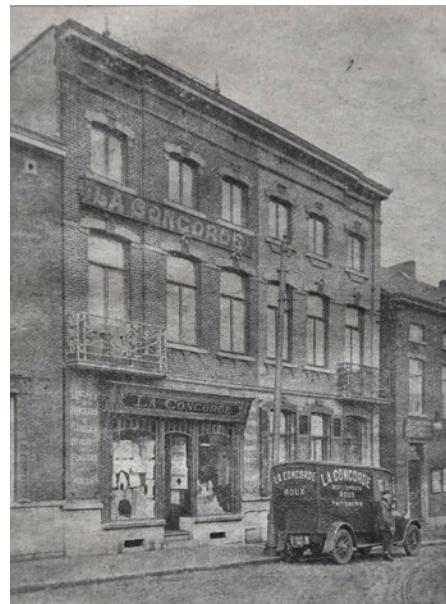
Cette inauguration n'efface cependant pas les dissensions perceptibles entre socialistes. Alors qu'Auguste Debumne^[13] fait son discours en partie en néerlandais, rappelant que les ouvriers flamands ont été « chassés par le capitalisme clérical, les acculant à la misère, qu'ils sont venus demander l'hospitalité wallonne »^[14], Jules Destrée^[15] réplique : « Qu'Anseele ou Debumne le disent : ne se sentent-ils pas ici au milieu d'amis ? Les ouvriers flamands qui leur ont fait des confidences après avoir vécu dans le pays de Charleroi, leur ont-ils jamais dit qu'ils avaient eu à se plaindre des organisations socialistes ! Peut-être ne comprenons-nous pas la discipline comme certains de nos amis bruxellois ou flamands ? Le Wallon est de nature frondeur et indépendant : "Charbonnier en sa maison est roi" est un vieux proverbe wallon »^[16].

Ces tensions traversent les courants politiques belges. Les thématiques coloniales et les montées nationalistes, prémisses d'une confrontation mondiale entre empires, qui n'attend que son déclencheur, feront de chacune des avancées de La Concorde l'occasion de d'opposer le pouvoir ouvrier aux autres, qu'ils soient catholique ou libéral. Et puis, août 1914 amena la guerre en notre pays ; avec elle son lot de morts et de destructions.

En 1914, La Concorde est la plus grande coopérative de la région avec notamment :

- 10 magasins d'alimentation (2 à Montignies-sur-Sambre et à Marcinelle, 1 à Charleroi, Viesville, Roux, Marchienne-au-Pont, Courcelles et Jumet) ;
- 2 magasins de chaussures (Roux et Marchienne-au-Pont) ;
- 5 Maisons du Peuple (Roux, Charleroi, Marchienne-au-Pont, Monceau-sur-Sambre et Marcinelle) ;
- 1 imprimerie (Marcinelle) ;
- 1 brasserie (Charleroi) ;
- 2 boulangeries (Roux et Charleroi).

Plusieurs points de vente Concorde ornent les pages des rapports d'activités. Parmi ceux-ci, on retrouve...



Jumet



Marchienne



Courcelles



Charleroi-Nord

FUSIONNER OU MOURIR, LA DÉS-UNION DES COOPÉRATEURS

Au sortir de la Première Guerre mondiale, La Concorde n'est plus que l'ombre d'elle-même. Les installations sont toujours présentes, mais les finances sont exsangues. Bien que volontaire, la société coopérative doit faire face aux manques de fournitures, aux coûts plus élevés. Tout est à refaire ou presque, de la production à la distribution. En fait, les autres coopératives, à l'image de l'industrie belge dans son ensemble, sont à refonder.

C'est pourquoi, dès 1918, le mouvement socialiste prépare sa reconversion et planche sur les statuts d'une coopérative chapeautant l'ensemble du secteur ; d'où la création de l'Union des Coopérateurs – U.D.C. en juin 1919. L'idée est simple : fusionner les coopératives pour diminuer les coûts de production et pour rendre sociétés et magasins plus solides financièrement. Le conseil d'administration est composé de 18 membres issus des coopératives déjà fusionnées et de celles qui devraient, à terme, fusionner.

Les premières sociétés à s'y rallier furent la Citadelle du Progrès de Souvret (1920) et l'Avenir de Gosselies (1921), en amenant d'autres dans son sillage avec outils de production et magasins en guise de dots. Fin 1921, l'Union des Coopérateurs compte 38 magasins dans le Brabant wallon et le Hainaut.

L'année suivante, profitant d'un retour de croissance et de l'adhésion de nouveaux membres, l'Union ouvre une boucherie au boulevard de l'Yser à Charleroi, exploite une source d'eau à Pont-à-Celles et annonce l'ouverture de 7 nouveaux magasins. En 1924, c'est la société coopérative La Sombreffoise (Sombreffe) qui s'insère dans l'Union, renforçant ainsi sa position dominante sur la région.

De son côté, La Concorde continue ses activités, mais en toute indépendance. L'acquisition d'un moulin à Roux et de la Maison du Peuple de Jumet en 1922, la reprise des sociétés coopératives L'Égalité (Marcinelle) et La Fleurusienne (Fleurus) en 1924, la création d'une pâtisserie et d'une bouteillerie permettent de retrouver les moyens financiers d'avant-guerre.

La même année, et ce, afin de ne pas se couper de ventes importantes, l'Union des Coopérateurs s'accorde avec La Concorde sur une convention d'approvisionnement en biens divers. C'est là toute la force de l'Union : un management moderne (comptable, marketing et humain), une recherche de complémentarité pour produire plus et baisser toujours les prix (en investissant notamment dans de l'outillage moderne)... Mais ce qui préoccupe la coopérative en ces années-là, ce sont le Palais du Peuple et celui de l'Industrie et du Travail ; véritables joyaux implantés au cœur de Charleroi.

Pour La Concorde, c'est aussi un changement de cap avec le départ d'Henri Léonard en 1925, remplacé à la direction par Nicolas Souplit [17]. La coopérative de Roux laisse cependant entrevoir des faiblesses structurelles. « *Le rachat des moulins Hembise a été une opération plutôt malheureuse [...]. Notre outillage n'est plus en rapport avec les nécessités, sa modernisation serait ruineuse ; en outre, la capacité de production est trop réduite comparativement aux frais généraux* » [18], avant de s'indigner, l'année suivante, sur le fait que les ouvriers de l'imprimerie de Marcinelle ne sont pas tous des coopérateurs.

LE PALAIS DU PEUPLE

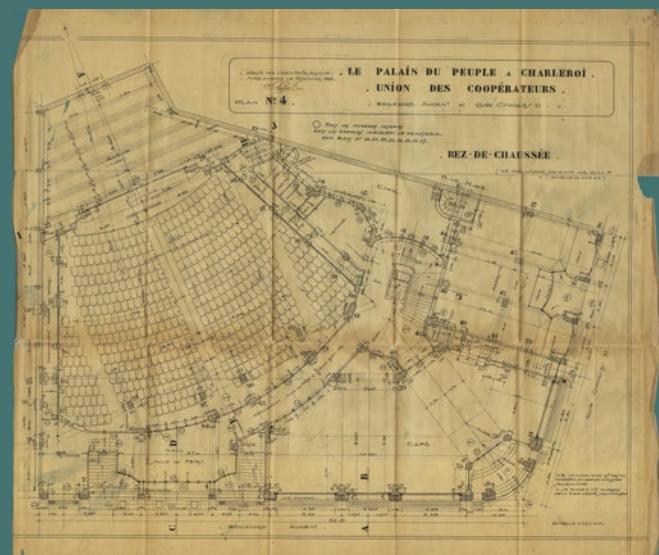
Inauguré officiellement le 17 mai 1925, le Palais du Peuple est un vieux rêve qui se réalise enfin pour le mouvement socialiste de Charleroi. Jusqu'à la Première Guerre mondiale, les différentes branches (syndicats, mutuelles...) tenaient à leur indépendance pour de multiples raisons, mais le conflit terminé, et au regard des dégâts considérables que chacun a subis, l'occasion était là de rassembler tout ce monde autour d'un projet commun.

L'architecte Paul Dubail [25], gagnant du concours réalisé en 1921, fait s'élever, au coin du boulevard de l'Yser et de la rue Charles II [26], un véritable Palais du Peuple, à l'instar de ceux que l'on peut voir à Gand ou Bruxelles. Un large café au rez de chaussée accueille spectacles, théâtre/cinéma. Aux étages, des bureaux, salles de réunions, une grande bibliothèque. Cet édifice moderne et ouvert sur la ville va, pendant près d'un demi-siècle, rythmer les grandes crises et joies de la mouvance socialiste.

La volonté socialiste d'éduquer la classe ouvrière a été à la pointe des combats... et du divertissement. Comme s'en émeut



Le cinéma Eldorado (juste à côté de celui de l'Eden) pouvait également accueillir des spectacles, du théâtre
[AVCC – carte postale Ed. Labdy (Dampremy), 1954]



*Plan du rez-de-chaussée du Palais du Peuple.
On voit très clairement les installations du cinéma ainsi que l'espace café/brasserie (AVCC – fonds des établissements classés, Charleroi, n° 2141)*



Le Palais du Peuple, au pied de la seconde partie de la rue de la Montagne, un haut lieu du militantisme socialiste à Charleroi !
(AVCC – carte postale Em. Thils (Nels), non datée)

Durandal à la une du *Journal* [27], l'ancienne bibliothèque de Jules Bufquin des Essarts [28], riche de plus de 1 500 livres et pamphlets politiques, devient accessible aux ouvriers. S'ajoutent « les Mardis artistiques populaires », avec ses conférences, films, débats, ou « Semailles », une ASBL qui « a été créée en vue de donner des séances enfantines d'une portée moralisatrice et qui ont rencontré la grande faveur des écoles » [29]. Dans les années 1960, des spectacles de marionnettes illustreront pour les enfants les grandes causes socialistes tout autant que des sujets plus légers.

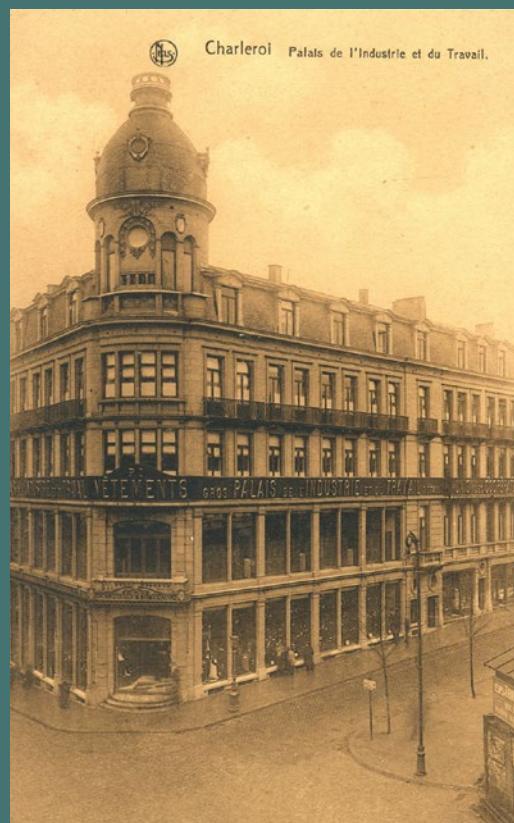
Mais ce qui a marqué l'histoire du Palais du Peuple, c'est son cinéma/théâtre Eldorado. Lors d'un voyage à Paris, en 1928, Julien Papart assiste à une projection du premier film sonore de l'histoire du cinéma [30]. Envoûté, il en parle dès son retour et pousse à l'installation d'un matériel identique à Charleroi, avec un succès immédiat. « C'était une entreprise d'avenir, et c'est elle qui a rendu rentable notre Palais du Peuple » [31] ; ce qui sera effectivement le cas pendant près de quarante ans.



LE PALAIS DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL

De l'autre côté du boulevard de l'Yser, au sommet de la première partie de la rue de la Montagne, un bâtiment à l'architecture similaire est occupé par le Palais de l'Industrie et du Travail. Spécialisé en ameublement, habillement et chaussures, le lieu devient un incontournable du commerce de Charleroi et véritable vitrine des sociétés coopératives du Bassin de Charleroi. Reconstruit après un terrible incendie dans l'immédiat après-guerre, le Magasin Arc-en-Ciel (nom qu'il porte depuis 1930) reste pendant longtemps une référence avant d'être entraîné par la chute des sociétés qui l'approvisionnaient et le changement du mode de consommation des clients.

À noter également qu'un peu plus loin, près du carrefour de l'Eden, à l'arrière de l'ancien bâtiment des Mutualités socialistes, se trouvaient les magasins et ateliers de l'Union des Coopérateurs. Ce bâtiment, tout en longueur et sur quatre étages, centralisait les marchandises pour la région de Charleroi. Longtemps, son enseigne arrière resta visible dans la ville de Charleroi.



Le Palais de l'Industrie et du Travail, tel qu'il apparaît jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale
(AVCC – carte postale Em. Thils (Nels), non datée)

Reconstruit à la suite d'un incendie, le Palais de l'Industrie prend la forme qu'on lui connaît encore actuellement.
Seul le lettrage de l'enseigne a disparu du bâtiment
(AVCC – Arc-en-Ciel – folder promotionnel Coop, 1956, p.7).

Une dissension commence aussi à se faire ressentir vis-à-vis des Maisons du Peuple. La Concorde explique que « ce département ne nous rapportera jamais rien, mais, pour des raisons morales, nous devons, en l'occurrence, négliger plus ou moins le côté matériel » [19]. L'utilisation même du terme « département » revient à considérer le lieu de diffusion de la pensée socialiste comme une autre section productive, telles la boulangerie ou la brasserie...

La pression pour une fusion avec l'Union des Coopérateurs se fait polémique publique et pousse Nicolas Souplit, dans son rapport d'activité de 1928 (concernant l'année 1927), à indiquer clairement sa position : « Le jour où nous serons convaincus de la nécessité d'une modalité quelle qu'elle soit, nous ne la repousserons pas. La centralisation ou la fusion peuvent se défendre avec succès à la faveur d'arguments sérieux, mais il n'est pas impossible de soutenir la thèse contraire et de se faire applaudir » [20]. D'ailleurs, certains parlent non pas de fusion, mais bien de rationalisation du mouvement coopératif.

Plus globalement, les années 1920 sont un nouvel âge d'or pour les coopératives grâce à des progressions du chiffre d'affaires allant parfois jusqu'à 10 % par an. Cette manne financière n'est cependant pas que l'apanage des coopératives, car la concurrence entre chaînes de magasins se fait également sentir dans la région de Charleroi sous le signe d'une société de consommation naissante... Mais la crise financière de 1929 va obliger chacun à revoir ses plans !

Présente surtout à partir de 1930-1931, la récession brutale de l'économie belge met au chômage un grand nombre d'ouvriers, principalement dans les bassins industriels. Avec des salaires rabotés de 30 à 40 %, l'élan de consommation s'arrête net, poussant notamment les coopératives à revoir leur politique des prix. Sont ainsi mis sur le marché des produits estampillés « primodic », « prix uniques » ou à prix rond avec des fortunes diverses, la clientèle se méfiant de la qualité de ces derniers. Si les ventes dans le secteur alimentaire se maintiennent, pour les autres, la situation est critique. La Banque belge du Travail – B.B.T., organe financier de bon nombre de coopératives, créée en 1913 et appuyée en son temps par Anseele, s'écroule en 1934 et se déclare en faillite, bloquant de fait les épargnes ouvrières. Le gouvernement de l'époque créera une structure, l'Office central de la Petite Épargne – O.C.P.E., qui se portera garant d'un prêt permettant la survie du secteur.

L'Arc-en-Ciel, le nouveau nom du Palais de l'Industrie et du Travail depuis 1930, reste le fer de lance de l'Union de Coopérateurs. En 1935, celle-ci règne sur près de 50 magasins, 2 boulangeries, 3 brasseries, 4 boucheries, une pâtisserie, un dépôt de charbon, des ateliers de meubles, d'habillement et de chaussures, sans oublier le Palais du Peuple et 28 autres Maisons du Peuple éparpillées sur 56 communes wallonnes.

Il faut attendre 1937 pour que la situation économique se stabilise alors que surviennent les années troubles, celles des montées nationalistes, annonciatrices d'un nouveau conflit mondial inévitable.

UN SURSAUT ET PUIS LA CHUTE

Au sortir du second conflit mondial, le mouvement coopératif dans son ensemble doit, à nouveau, tout reconstruire. Cependant, le dynamisme social et économique qui a directement suivi les premières années de paix a permis rapidement, tant à l'Union des Coopérateurs qu'aux branches affiliées, de retrouver des couleurs. La montée en puissance des Femmes prévoyantes socialistes, des Jeunes gardes, la présence toujours marquée du syndicat socialiste, surtout dans un bassin industriel comme celui de Charleroi, remobilisent les coopérateurs et leurs familles. C'est d'ailleurs le cheval de bataille d'un certain Julien Papart [21], directeur de l'Union : « J'espère que la population ouvrière se rend enfin compte que la mutualité, le syndicalisme et la coopération sont vraiment les trois seules formes d'action qui soient à son service absolu » [22].

Cette volonté poussera Papart à s'impliquer dans « l'internationale corporatiste » en nouant des liens avec la France, Israël, la Finlande... L'idée est d'unir, de se réunir et de permettre à 150 millions de coopérateurs estimés à travers le monde de travailler ensemble. Utopiste ?

Quoi qu'il en soit, L'Union, avec ses magasins Coop et Arc-en-Ciel, s'ouvriront à des marchés autres que l'alimentaire avec l'électroménager, les produits de nettoyage..., sous sa marque propre (Coop) ou via des accords. En 1955, l'Union compte plus de 200 magasins Coop dont 2 en self-service, et près de 40 Maisons du Peuple.

On remarque cependant que, derrière les slogans d'un avenir radieux, se cachent diverses fébrilités, malgré le chiffre de 35 000 coopérateurs revendiqués. Ainsi, quand le gouvernement Duvieusart propose, en avril 1953, un projet de loi obligeant le gestionnaire d'un commerce d'avoir un diplôme de capacités professionnelles, Papart s'insurge, pensant aux multiples petits commerces de proximité qui représentent, au début des années 1960, près des 2/3 du chiffre d'affaires total de l'Union et leur difficile mise en règle. Quant aux Maisons du Peuple, véritables relais historiques auprès des membres, ce n'est guère glorieux. Dans un rapport d'activité de 1962 [23], ce même Papart souligne qu'excepté certaines, « toutes les autres sont en régression ou végétent dans la médiocrité ».

La Concorde, elle, n'est plus ! Déclarée en faillite en 1952, elle n'a jamais pu concurrencer l'Union et son développement tous azimuts. Certaines activités seront reprises, parfois modernisées par l'ogre U.D.C., devenue seule grande coopérative du Bassin de Charleroi.

Mais le plus grand ennemi de la société coopérative est la société elle-même, celle de la consommation. L'arrivée et le rapide développement du modèle de supermarchés s'alignant sur des standards commerciaux américains en termes de présentation, jouant principalement la carte du prix bas, vont saper les petits épiciers de quartier, véritables socles de l'Union. Un bon exemple belge de cette mutation dans le mode de consommation est la firme Delhaize qui inaugura son premier supermarché en 1957, place Flagey à Bruxelles, à peine quatre ans avant celui de Charleroi. La course à la rentabilité poussera l'Union à fusionner les trois boulangeries de Couillet, Auvelais et Roux dans une nouvelle structure à Gilly.

De fermetures en rationalisations, l'Union est prise entre deux feux : séparer l'alimentaire encore bénéficiaire du reste des activités ou continuer à impliquer les diverses facettes du mouvement socialiste au sein même de Coop. L'enthousiasme se teinte d'un goût amer : « C'est avec vous que nous pouvons envisager des lendemains heureux, la conquête de l'avenir, avec une conviction ardente qui

doit entretenir notre foi et notre enthousiasme. Et c'est là-dessus que je compte, que j'espère, un demain victorieux pour l'Union des Coopérateurs » [24]. Attentisme ou pas, le déclin semble inévitable et, en 1974, l'Union des Coopérateurs est en faillite.

Le Palais du Peuple de Charleroi, propriété de l'Union, est vendu quelques années plus tard et les œuvres d'art dont il s'enorgueillit, à juste titre, sont dispersées au sein d'autres institutions socialistes. Jugé désuet, le bâtiment est démoli au tournant des années 1980 pour y construire le siège d'une banque. Comme en souvenir, une petite galerie commerçante au nom d'Eldo occupera le rez-de-chaussée, reprenant ainsi le nom du cinéma du Palais du Peuple.

De l'autre côté du boulevard Audent, le magasin Arc-en-Ciel a été remplacé depuis par de multiples enseignes successives et la plupart des Carolos ont même oublié le passé glorieux du lieu.

À Roux, le long de la Sambre, un immeuble d'habitations modernes, au coin de la rue de la Victoire et de la place Wauters, arbore en décoration l'enseigne historique de La Concorde, ultime témoignage de la coopérative. Parfois, au détour d'une rue, sur un pan de mur aveugle, on distingue encore une peinture publicitaire de l'Arc-en-Ciel, fantôme d'une aventure ouvrière et sociale aux répercussions bien plus nombreuses qu'il n'y paraît...



(AVCC – journal le Coopérateur, n° 3 – avril 1961. Publicité Coop)

NOTES

- 1] Dès le 25 mars 1886, en écho des mouvements sociaux liégeois contre la baisse des salaires, plusieurs grèves éclatent dans la région de Charleroi. Le lendemain, une foule armée décide de faire débrayer de force les charbonnages, verreries. Saccages et incendies débutent, allant jusqu'au pillage de maisons patronales. Le 27, la région est à feu et le gouvernement envoie l'armée remettre de l'ordre. À Roux, l'affrontement est inévitable et 12 morts sont à dénombrer chez les ouvriers grévistes. Le calme reviendra seulement le 29 mars. Au total, les émeutes de 1886 comptent 20 morts et des centaines de blessés.
- 2) Antoine Baily [Yves-Gomezée, 24-10-1860 – Schaerbeek, 14-09-1910] : ouvrier métallurgiste, très actif au sein du parti ouvrier, il a été conseiller communal, puis échevin de Couillet, entre 1899 et 1905. Exlu du POB, il lance sa propre liste aux élections communales de 1907. Battu, il se retire définitivement à Bruxelles.
- 3) Albert Delwarte [Fayt-les-Manage, 18-11-1847 – Braddock (Pen., USA), 18-03-1913] : ouvrier verrier, il s'implique dans de multiples associations syndicales et mutuellistes en Belgique, France et aux USA, où il s'exila en 1891.
- 4) Jean Caluwaert [Marchienne-au-Pont, 12-06-1846 – Roux, 18-11-1918] : ouvrier mineur, il est échevin de Roux entre 1907 et 1912 ; élu député de 1894 à 1918.
- 5) Henri Guesse [Jumet, 10-12-1853 – [Roux], 21 ou 22-03-1901] : très organisé, Henri Guesse fera son Œuvre de La Concorde, veillant à lui donner des bases solides. Discret, c'est lui qui jettera les bases de la réussite de la coopérative de Roux. Asthmatique, il décède lors d'une crise.
- 6) En 1893, le suffrage censitaire (où seuls pouvaient voter les hommes payant de l'impôt) est remplacé par un suffrage universel plural. Chaque homme (les dames devront encore attendre quelques décennies) peut donc s'exprimer, même si certains peuvent avoir plus de votes qu'un autre en fonction de sa charge d'imposition. La Belgique passe alors de 2 % de sa population votant à plus de 21 %.
(https://www.senate.be/home/sections/geschiedenis_en_efgoed/AES-SU/art-3-0_fr.html).
- 7) Henri Léonard [Senefte, 22-03-1862 – La Hestre, 22-08-1926] : membre des instances du POB jusqu'en 1887-1889, député en 1894, échevin de La Hestre en 1896, bourgmestre dès 1908, ses qualités d'organisateur et sa bienveillance le feront s'investir dans La Concorde ou dans la Prévoyance sociale, créée par le POB en 1907.
- 8) La diminution du temps de travail en ce début de siècle est la résultante de plusieurs facteurs. Le premier vient de l'augmentation des salaires qui n'oblige plus le travailleur à officier autant d'heures pour subsister. À cela s'ajoutent d'autres facteurs, tels la conscientisation d'un repos sain pour l'ouvrier amenant in fine une plus grande rentabilité ou le besoin de loisirs de chacun.
- 9) Selon un article du Journal de Charleroi du 25-02-1910, la valeur marchande d'Euréka n'excédait pas 85 700 francs. Suite à la faillite, La Concorde a acquis l'ensemble des installations jumétoises pour 28 000 francs.
- 10) ----, *L'inauguration de la Brasserie « la Concorde » à Jumet*. In : *Journal de Charleroi*, 13-07-1910, pp.1-2.
- 11) Edouard Anseele [Gand, 06-07-1856 – Gand, 18-02-1938] : député pour le POF dès 1894, il sera ministre de la mobilité entre 1925 et 1927. Très impliqué dans la coopérative Vooruit qui fut l'exemple à suivre pour le mouvement corporatif belge.
- 12) ----, *L'inauguration de la Brasserie « la Concorde » à Jumet*. Ibid.
- 13) Auguste Debrune [Menin, 15-11-1872 – Menin, 09-01-1963] : pionnier du socialisme syndical, il est chassé, après une grève en 1896, de sa commune. De sa grande misère, il gardera son surnom de Slunse (chiffon). Parlementaire de 1906 à 1949, il sera aussi le premier bourgmestre socialiste de Menin entre 1921 et 1939.
- 14) ----, *L'inauguration de la Brasserie « la Concorde » à Jumet*. Ibid.
- 15) Jules Destrée [Marcinelle, 21-08-1863 – Bruxelles, 03-01-1936] : avocat, homme de culture et chantre de l'identité wallonne, Destrée publie en 1912 la « Lettre au Roi » où il écrit : « Sire, vous régnez sur 2 peuples. Il y a en Belgique des Wallons et des Flamands, il n'y a pas de Belges. » Il milita pour plus d'indépendance de la Wallonie vis-à-vis du reste de la Belgique.
- 16) ----, *L'inauguration de la Brasserie « la Concorde » à Jumet*. Ibid.
- 17) Nicolas Souplit [Roux, 09-01-1883 – Roux, 23-08-1937] : conseiller communal, échevin en 1918 et bourgmestre de Roux entre 1920 et 1937 ; également élu député en 1918.
- 18) La Concorde, Bilan des opérations du 1^{er} janvier au 31 décembre 1925. Roux, La Concorde, 1926, p.8.
- 19) La Concorde, Bilan des opérations du 1^{er} janvier au 31 décembre 1926. Roux, La Concorde, 1927, p.8.
- 20) La Concorde, Bilan des opérations du 1^{er} janvier au 31 décembre 1927. Roux, La Concorde, 1928, p.8.

- 21) Julien Papart (Couillet, 06-12-1889 – Couillet, 17-11-1965) : une carrière entière à l'Union des Coopérateurs, d'abord comme comptable avant de devenir directeur général en 1928. Également président de la Prévoyance sociale, compagnie d'assurances du POB.
- 22) André Van Cauwenberghe, *L'Union des Coopérateurs de Charleroi a trente ans*. In : *Le Peuple*, 05-07-1948, pp.1 et 3.
- 23) Publié partiellement dans le journal *Le Coopérateur* de mai 1963, n° 5, p.5.
- 24) ----, La Concentration, p.7. Texte tapuscrit datant probablement du milieu des années 1960, annexé à « notices résumées sur l'Histoire du Mouvement Coopératif au Pays Noir », édité par Coop, et daté de 1956.
- 25) Paul Dubail (Leval-Trahegnies, 15-04-1876 – Morlanwelz, 03-10-1939) : architecte surtout présent dans le Centre, il ornera Morlanwelz de divers bâtiments publics dont notamment l'Athénée du Centre. Il est également impliqué dans les études visant les travaux de restauration de l'église paroissiale de Sivry, l'aménagement des écoles d'Anderlues. Le Palais du Peuple reste une de ses œuvres majeures.
- 26) La rue Charles II est l'actuelle partie de la rue de la Montagne, allant du boulevard Jules Audent à la place Vauban.
- 27) Durandal, Résurrection. In : *Journal de Charleroi*, 10-05-1925, p.1.
- 28) Jules Bufquin des Essarts (Charleroi, 22-01-1849 – La Rochelle (Fra.), 11-09-1914) : directeur du *Journal de Charleroi* en 1880, il est élu sénateur du POB en 1894 où il ne siégea que 4 mois. Bourgmestre de Mont-sur-Marchienne entre 1912 et 1914, c'est un farouche républicain.
- 29) Union des Coopérateurs du Bassin de Charleroi, Bilan des opérations – 1926. Marcinelle, imp. La Concorde, 1927, p.7.
- 30) Il s'agit du *Chanteur de Jazz* (1927), film américain réalisé par Alan Crosland. Afin de ne pas perturber les spectateurs, le film commence comme un film muet (avec des cartons pour séparer les scènes), pour glisser, lors de parties chantées par Al Jolson, en cinéma sonore. Succès mondial, il fera basculer le monde du cinéma du muet vers le sonore.
- 31) André Van Cauwenberghe, *L'Union des Coopérateurs de Charleroi a trente ans*. Ibid.

INFOS

RETRouvez les autres articles
du service archives via :

[www.charleroi.be/media-center/
publications/categorie/archives](http://www.charleroi.be/media-center/publications/categorie/archives)
www.cpascharleroi.be/archives



CPAS
CHARLEROI